

de choses créé, ou pour ajouter un complément à ce qui existait déjà. De prime-abord c'est là un spectacle qui porte à faire rire. Mais s'il est bien vrai que c'est là une conséquence imposée par l'impulsion des événements, s'il est vrai que c'est là un signe des rapides évolutions du progrès, nous ne pouvons qu'y applaudir.

Les craintes qu'on avait formées, au commencement de la confédération, sur le bon fonctionnement du régime fédéral sont dissipées aujourd'hui. On reconnaît que, malgré la multiplicité des rouages, la machine gouvernementale fonctionne beaucoup mieux que sous le règne antécédent. Cela est dû sans doute à la bonne organisation du système, et à la sage administration des mandataires du peuple. Et puis la création d'une législature locale a donné à chaque Province le loisir de surveiller plus spécialement ses propres intérêts et le pouvoir de favoriser d'avantage le développement de ses propres ressources. C'est grâce à cette création si à présent nous ne sommes subordonnés à personne dans nos affaires locales et si nous jouissons d'une autonomie distincte.

Rien de plus éloquent que les chiffres; et les chiffres nous prouvent que les finances se trouvent dans un meilleur état que jamais depuis l'existence de la nouvelle constitution. Au lieu de nous trouver en face d'un déficit, comme c'était le cas auparavant; nous nous trouvons en face d'un surplus de recettes sur les dépenses. Et l'on sait avec quelle sollicitude tout le monde suit les progrès de l'embonpoint ou du dépérissement d'un budget.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

---